

LE CENDRE
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**PROCES VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE
L'ELECTION DU MAIRE**

Date de la convocation : 19 mai 2020.

Date de la séance : 25 mai 2020 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 27

Absents avec procuration : 2

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
L'an deux mille vingt, le vingt-cinq mai, à 18h30, les membres du Conseil Municipal installés dans leurs fonctions le 18 mai 2020, se sont réunis à l'Espace Culturel LES JUSTES, 1 rue des Mûriers, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant, conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Mmes Nastascia ACCOT - Jacqueline BOLIS - Sandrine BONNET - MM. Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Ludovic DEPLAGNE - Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOUL - M. José MAGALHAES - Mmes Christel MARCHENAY - Aurélie MEJEAN-LAIRE - M. Pierre MESURE - Mme Valérie MONTEIRO - M. Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL - M. Mickaël VAZ LAVRADOR.

Absents avec procuration : M. Nicolas BERNARD, procuration à M. Sébastien MORIN, Mme Agnès ROCHE procuration à Mme Karine SOUCHAL.

Secrétaire de séance : Mme Karine SOUCHAL.

Président de séance : Mme Jacqueline BOLIS.

N°20/05/25/001

OBJET : Installation du Conseil Municipal et élection du Maire

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Hervé PRONONCE, Maire sortant, qui donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux du scrutin du 15 mars 2020 qui sont les suivants :

Nombre d'inscrits sur la liste électorale :	3 995
Nombre de votants :	1 852
Bulletins et enveloppes annulés :	31
Bulletins blancs :	19
Suffrages exprimés :	1 802

La liste «Ensemble pour LE CENDRE de demain », conduite par Monsieur Jean-François RAZAVET a recueilli 410 voix, soit 22,76 %.

La liste «LE CENDRE Naturellement», conduite par Monsieur Hervé PRONONCE a recueilli 1392 voix, soit 77,24 %

26 sièges sont en conséquence attribués à la liste «LE CENDRE Naturellement» et **3** à la liste «Ensemble pour LE CENDRE de demain».

Ont alors été déclaré installés dans leurs fonctions les conseillères et conseillers dont les noms suivent :

Mme Nastascia ACCOT - M. Nicolas BERNARD - Mmes Jacqueline BOLIS - Sandrine BONNET - MM. Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Ludovic DEPLAGNE - Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOUL - M. José MAGALHAES - Mmes Christel MARCHENAY - Aurélie MEJEAN-LAPAIRE - M. Pierre MESURE - Mme Valérie MONTEIRO - M. Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mmes Agnès ROCHE - Karine SOUCHAL - M. Mickaël VAZ LAVRADOR.

Madame Jacqueline BOLIS, doyenne d'âge de l'assemblée a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du Maire.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Karine SOUCHAL.

Mme Margaux FOURTIN et M. Thibaut FABRY ont été désignés assesseurs.

Il est alors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

ELECTION DU MAIRE

Premier tour de scrutin.

Le Président, après avoir donné lecture des articles L.2122-1, L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un maire, conformément aux dispositions réglementaires.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 29
- bulletins blancs ou nuls : 3
- suffrages exprimés : 26
- majorité absolue : 14

a obtenu :

- M. Hervé PRONONCE : 26

M. PRONONCE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et aussitôt installé.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,



Hervé PRONONCE.

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 28/05/2020
Reçu en Préfecture le 28/05/2020
Le Directeur Général des Services,


Caroline SOULIGOUX.